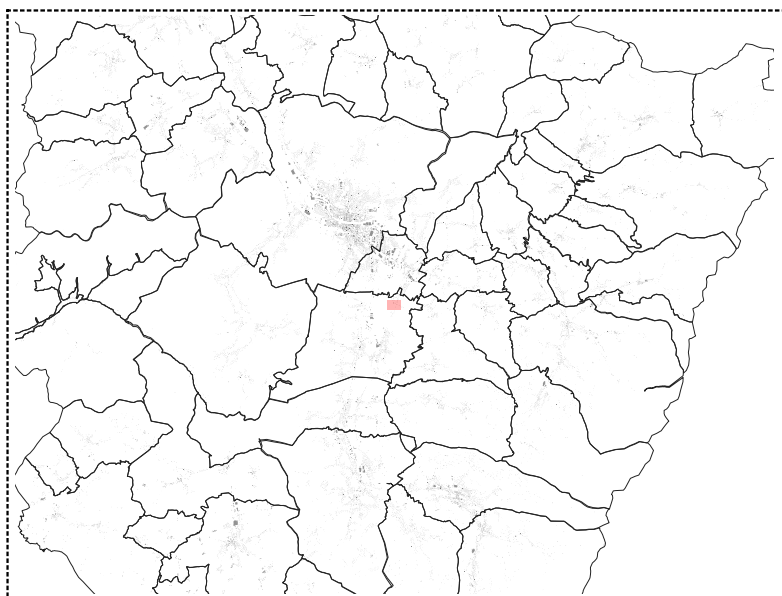
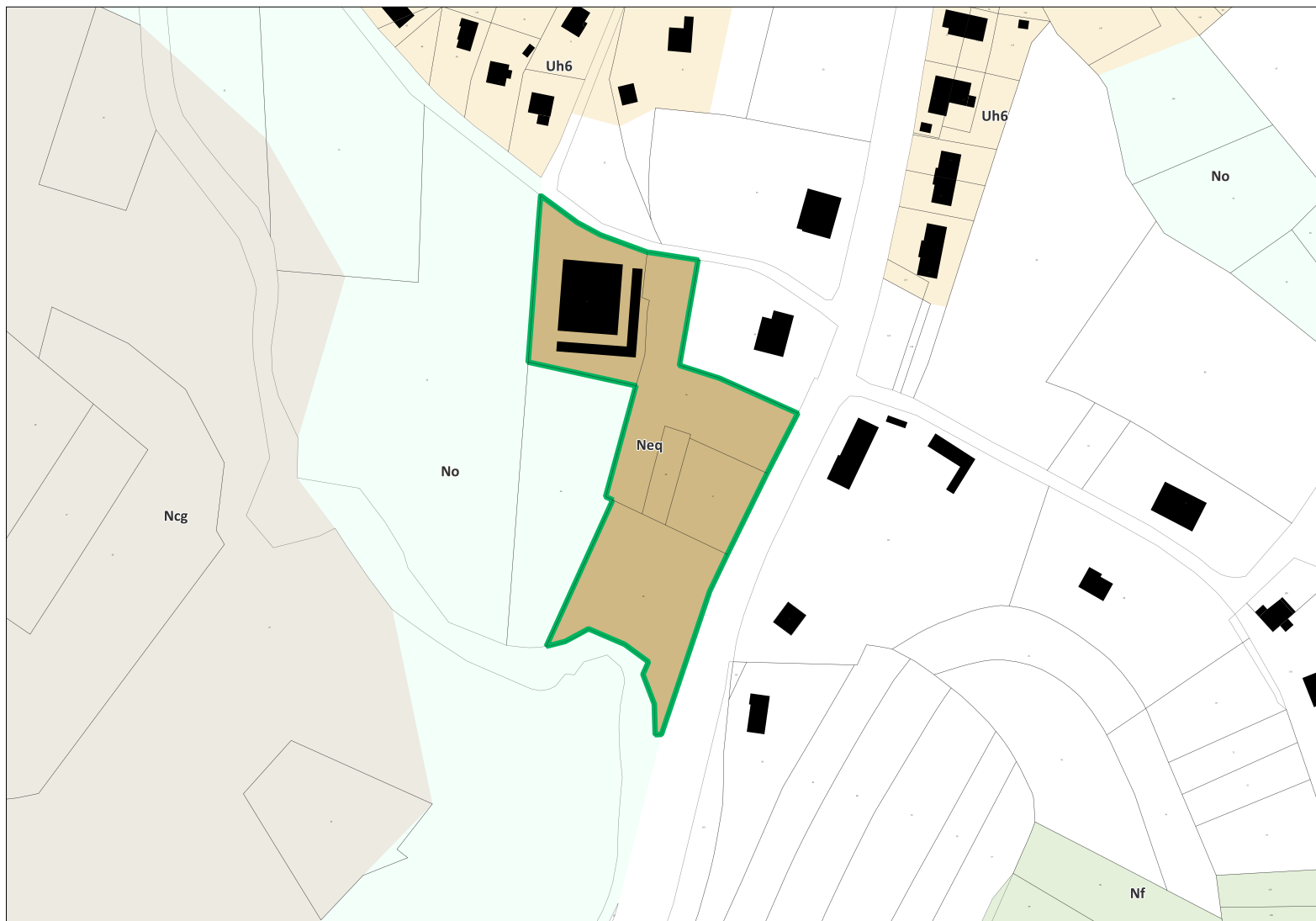




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq

STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre

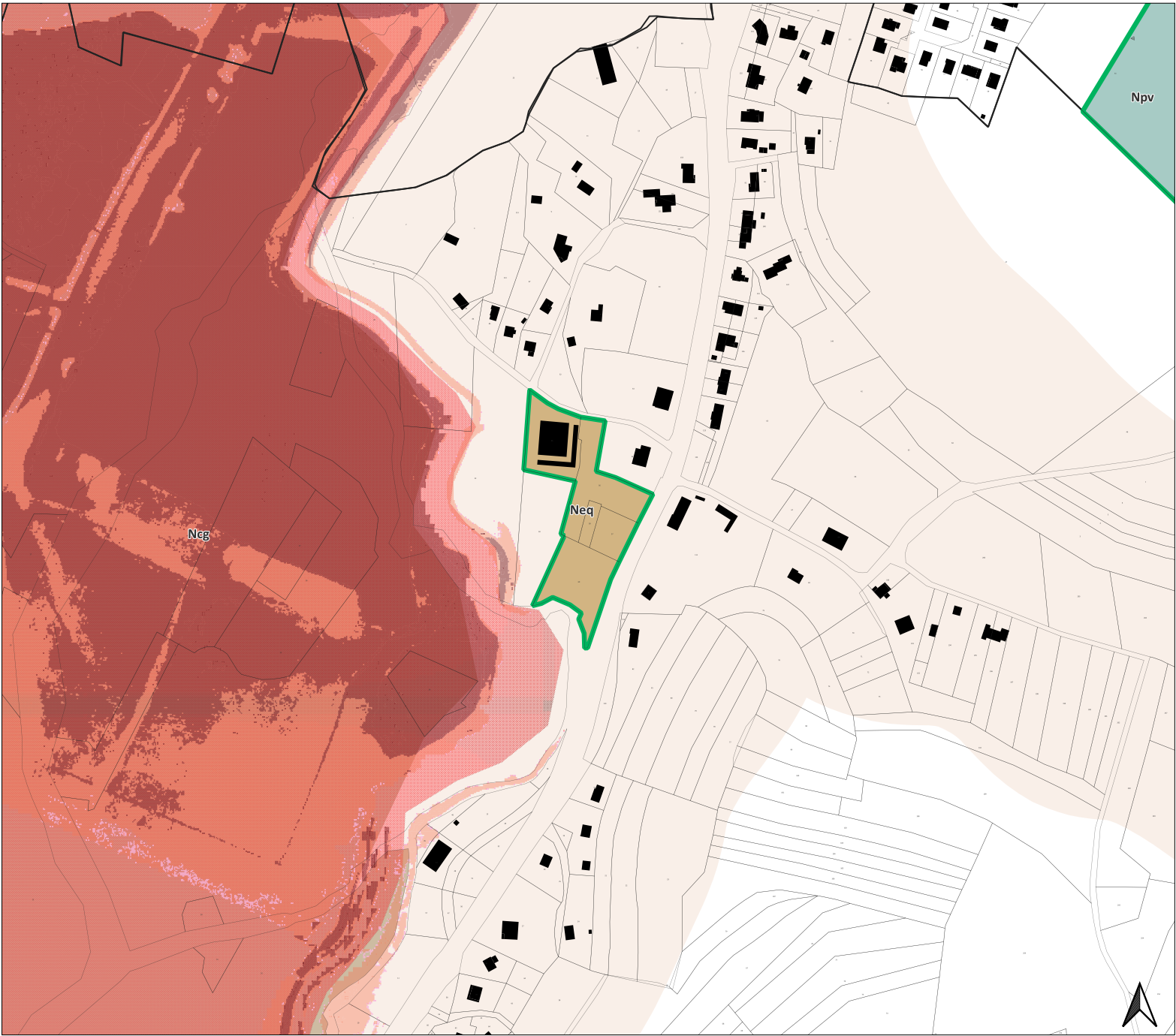
SURFACE (en ha) : 1.12

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

> Centre équestre du Pair : Permettre au site de se développer



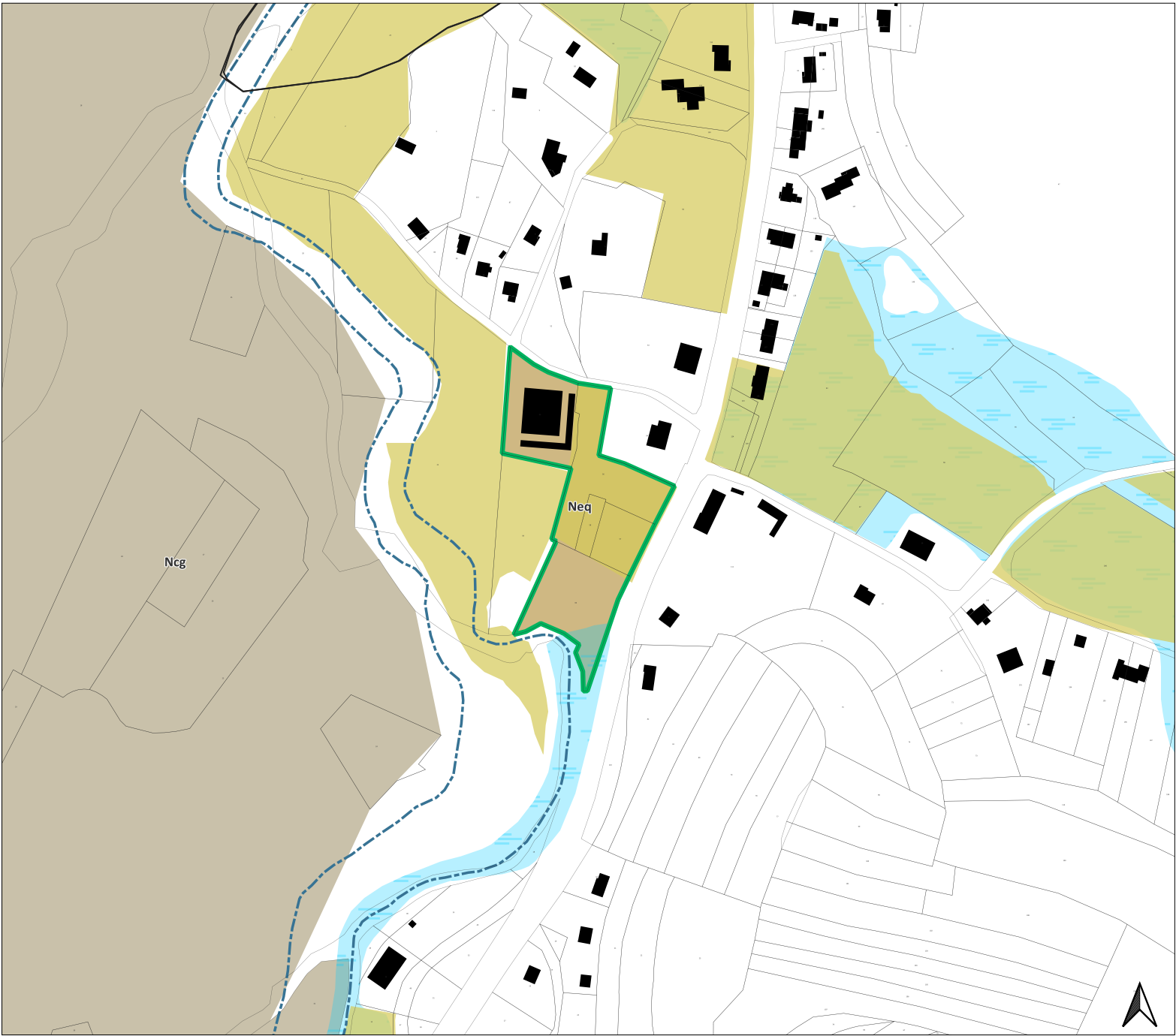


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq

STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre

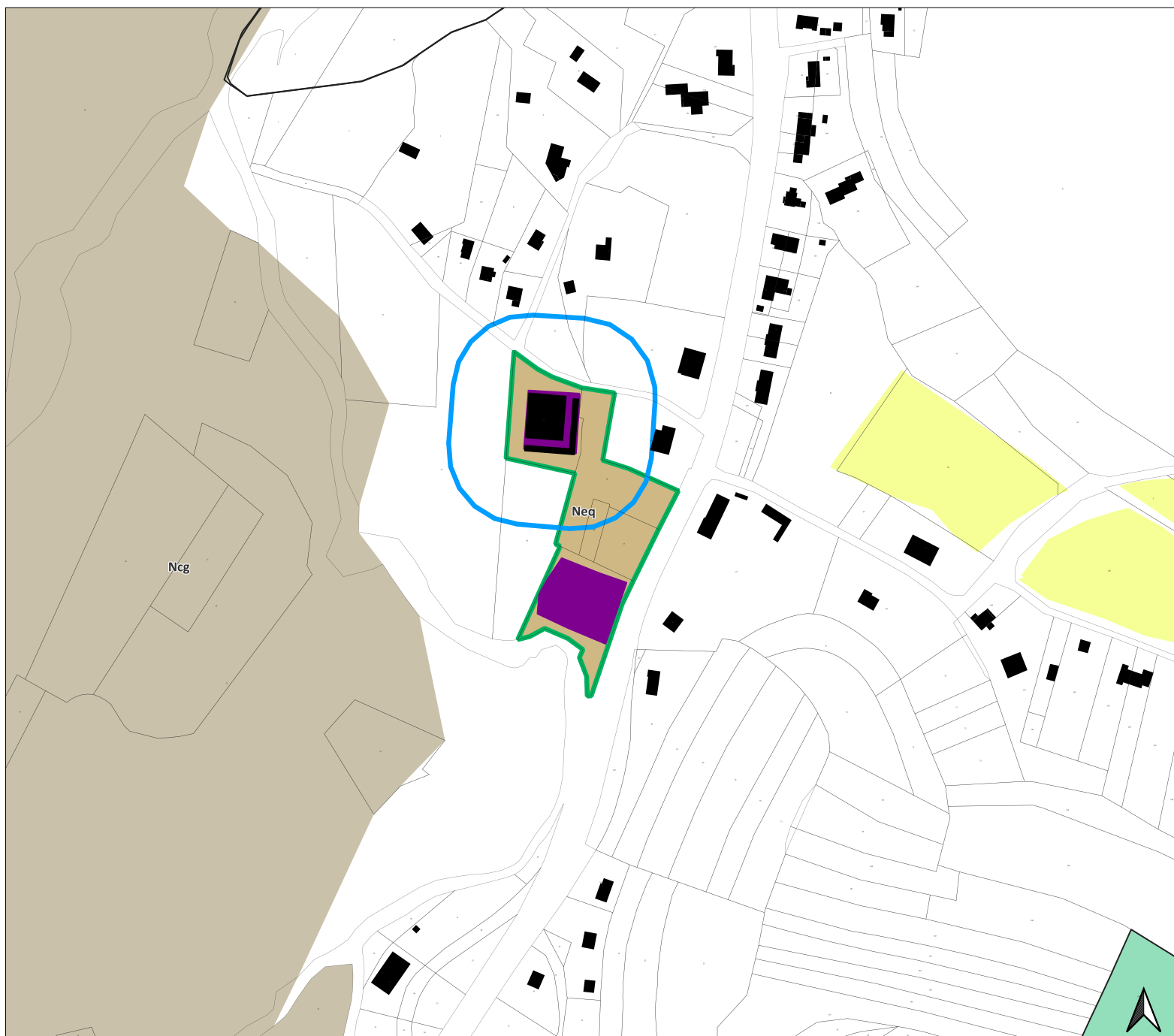
ENJEUX : Le secteur est concerné par la ZHE et une ZNIEFF 2. Le site est déjà anthropisé. Aucun n'impact n'est attendu.

Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

- Arrêté de Protection de Biotope
- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- NATURA 2000
- Zone Humide Effective
- Réserve nationale

- Réservoirs trame prairie
- Corridors trame prairie
- Réservoirs trame forêt
- Corridors trame forêt
- Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq

STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre

ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières. Le site est déjà existant, il s'agit de permettre à l'activité de se développer.

 Délimitation du secteur

Enjeux agricoles

 Bâtiments agricoles

 Périmètre ICPE

 Périmètre RSD

 Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

 ONF- Forêts Publiques